

Commune de Saint-Yvoine

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Mars 2024

Date : Lundi 11 Mars 2024 à la Salle du Conseil Municipal, en Mairie, Commune de Saint-Yvoine, à 19h.

Date de la Convocation : 04 Mars 2024

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023
- Rénovation de la Petite Salle
- Demande de Subvention Préfecture DETR
- Demande de Subvention Conseil Départemental FIC
- Demande de Subvention Agglo Pays d'Issoire Fond de Concours
- **Questions Diverses** :

Liste des membres présents : Nathalie DUTHEIL, Corinne CUBIZOLLES, Thierry DUPOUX, Delphine DURIF, Marie-Pierre GUILLAUME, Mélanie GERARD, Cédric JOVIN, Joffrey BLANC, Jean-Yves DEBITON, Philippe BOUDET.

Liste des membres représentés : Véronique SABRE représentée par Corinne CUBIZOLLES, Dominique ROUGIER représentée par Thierry DUPOUX.

Liste des membres absents : Sébastien FAUGERAS, Régis ESTORGUES.

Nom du Président de la séance : Nathalie DUTHEIL.

Nomination du secrétaire de séance : Delphine DURIF

La séance débute à 19h.

1. DB 2024_01_01 Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 18 décembre 2023.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, par Nathalie DUTHEIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal du 18 décembre 2023.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 12

Nombre d'Abstentions : 0

2. DB 2024_01_02 Travaux de Rénovation de la Petite Salle.

Madame le Maire exprime le besoin de rénover la Petite Salle.

Les travaux prévus sont :

- la rénovation complète de la toiture et des menuiseries,

- un réaménagement de la cour,
- une mise en conformité et rénovation de l'électricité avec une installation de climatisation,
- une réfection du carrelage des plafonds de la plomberie et des peintures,
- une cuisine succincte sera installée pour mettre un peu plus de cachet à la salle.

Elle présente les divers devis des artisans.

Dépenses			
Fournisseurs	Descriptif	Montant HT	Montant TTC
Az Bâtiment	Toiture	21 084,00 €	25 300,80 €
Menuiseries du Marais	Menuiseries	15 006,00 €	18 007,20 €
Cymaro	Aménagement de la Cour	3 397,00 €	4 076,40 €
SECAE	Electricité - Clim	17 760,00 €	21 312,00 €
GUEDES	Carrelage	10 224,00 €	12 268,80 €
Angelini	Plafond / Plomberie / Peinture	12 180,00 €	14 616,00 €
	Cuisine	1 250,00 €	1 500,00 €
<i>80% Maximum de subvention possible</i>		<i>64 720,80 €</i>	
	Total	80 901,00 €	97 081,20 €

Les demandes de subventions seront demandées auprès des organismes financeurs suivants :

Recettes		
Financeurs	Descriptif	Montant
Préfecture	DETR 30%	24 270,00 €
Conseil Départemental	FIC 40 %	32 360,00 €
API	Fonds de Concours 10%	8 090,00 €
	Total	64 720,00 €

Reste à Charge à la commune HT	16 181,00 €	
TVA à récupérer 2 ans après		16 180,20 €
Impact sur le budget 2024	32 361,20 €	

Madame le Marie demande la validation des travaux avec les devis exposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de valider la rénovation de la Petite Salle.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 12

Nombre d'Abstentions : 0

3. DB 2024_01_03 Demande de Subvention auprès de la Préfecture au dispositif DETR pour les Travaux de Rénovation de la Petite Salle.

Après avoir présenté le projet de rénovation de la Petite Salle, Madame le Maire rappelle à l'assemblée que ce projet peut prétendre à la subvention nommée Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de la Préfecture.

Elle demande aux membres du Conseil Municipal de lui donner pouvoir afin de transmettre ce dossier à la Préfecture avec le plan de financement suivant :

Dépenses			Recettes	
Descriptif	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant
Rénovation	87 170,29 €	104 604,35 €	Préfecture DETR 30 %	26 151,00 €
			Conseil Départemental FIC 40 %	34 868,00 €
			API Fonds de Concours 10 %	8 717,00 €
			Charge à la Commune	17 434,29 €
TOTAL	87 170,29 €	104 604,35 €	TOTAL	87 170,29 €

Reste à Charge à la commune HT	17 434,29 €	
TVA à récupérer 2 ans après		17 434,06 €
Impact sur le budget 2024	34 868,35 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à Mme le Maire, Nathalie DUTHEIL afin de présenter un dossier de demande de subvention pour 2024, concernant la Rénovation de la Petite Salle.

ADOPTE la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 12

Nombre d'Abstentions : 0

4. DB 2024_01_04 Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental au dispositif FIC pour les Travaux de Rénovation de la Petite Salle.

Après avoir présenté le projet de rénovation de la Petite Salle, Madame le Maire rappelle à l'assemblée que ce projet peut prétendre à la subvention nommée Fond d'Intervention Communal auprès du Conseil Municipal.

Elle demande aux membres du Conseil Municipal de lui donner pouvoir afin de transmettre ce dossier au Conseil Départemental avec le plan de financement suivant :

Dépenses			Recettes	
Descriptif	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant
Rénovation	87 170,29 €	104 604,35 €	Préfecture DETR 30 %	26 151,00 €
			Conseil Départemental FIC 40 %	34 868,00 €
			API Fonds de Concours 10 %	8 717,00 €
			Charge à la Commune	17 434,29 €
TOTAL	87 170,29 €	104 604,35 €	TOTAL	87 170,29 €

Reste à Charge à la commune HT	17 434,29 €	
TVA à récupérer 2 ans après		17 434,06 €
Impact sur le budget 2024	34 868,35 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à Mme le Maire, Nathalie DUTHEIL afin de présenter un dossier de demande de subvention pour 2024, concernant la Rénovation de la Petite Salle.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 12

Nombre d'Abstentions : 0

5. DB 2024_01_05 Demande de Subvention auprès de l'Agglo Pays d'Issoire au dispositif Fond de Concours pour les Travaux de Rénovation de la Petite Salle.

Après avoir présenté le projet de rénovation de la Petite Salle, Madame le Maire rappelle à l'assemblée que ce projet peut prétendre à la subvention nommée Fond de Concours auprès de l'Agglo Pays d'Issoire.

Elle demande aux membres du Conseil Municipal de lui donner pouvoir afin de transmettre ce dossier à l'Agglo Pays d'Issoire avec le plan de financement suivant :

Dépenses			Recettes	
Descriptif	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant
Rénovation	87 170,29 €	104 604,35 €	Préfecture DETR 30 %	26 151,00 €
			Conseil Départemental FIC 40 %	34 868,00 €
			API Fonds de Concours 10 %	8 717,00 €
			Charge à la Commune	17 434,29 €

TOTAL	87 170,29 €	104 604,35 €	TOTAL	87 170,29 €

Reste à Charge à la commune HT	17 434,29 €	
TVA à récupérer 2 ans après		17 434,06 €
Impact sur le budget 2024	34 868,35 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à Mme le Maire, Nathalie DUTHEIL afin de présenter un dossier de demande de subvention pour 2024, concernant la Rénovation de la Petite Salle.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 12

Nombre d'Abstentions : 0

La séance est levée à 19h10.

Le Procès-Verbal est arrêté le (date de la séance suivante) :

Le Maire.

Le Secrétaire de Séance.